Me Pierre Pelletier
Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 18 septembre 2018

Par courriel, courrier et dépôt au SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Demande du Transporteur et du Distributeur relative au remplacement des systèmes de conduite des réseaux de transport et de distribution d'électricité

Dossier : R-4047-2018

Réplique de l'AQCIE et du CIFQ aux commentaires de HQTD

Chère Consoeur,

En réplique aux commentaires de la demanderesse du 14 septembre 2018, l'AQCIE et le CIFQ se limiteront à attirer l'attention de la Régie sur la distinction qu'il y a lieu de faire entre la présente demande et celles qui ont fait l'objet des décisions D-2012-075, D-2014-073 et D-2016-077 sur lesquelles la demanderesse cherche à prendre appui.

Dans les trois décisions en cause, la Régie a accepté de faire droit provisoirement à certains travaux dont le coût excédait 25 M$ et dont l'exécution présentait un caractère urgent en raison des dangers qu'aurait présenté leur retard.

Dans le cas qui nous concerne, aucun danger présentant un caractère d'urgence n'est invoqué, d'une part, et les coûts allégués des avant-projets sont inférieurs aux montants de 25 M$ et de 10 M$ applicables aux demandes du Transporteur et du Distributeur.

Quant au reste, l'AQCIE et le CIFQ réitèrent que les motifs invoqués par la demanderesse ne justifient pas le rejet de leur demande d'intervention.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) Pierre Pelletier

Pierre Pelletier
PP/sb
c.c. Me Yves Fréchette
Me Simon Turmel